

2021-S02-PGE-M1-MIS-0608-E-L-BOD

ERP/SAP Training

Managing Information for Operational Excellence Using SAP

COORDINATEURS	Olivier Dupouët
PROFESSEURS	Olivier Dupouët
BUREAU	1418
TELEPHONE	+33 (0)5 56 84 63 25
E-MAIL	olivier.dupouet@kedgebs.com
HEURES DE BUREAU	Sur rendez-vous

TRAVAIL A REMETTRE/CONTROLES	DATE DE REMISE	POIDS DANS L'EVALUATION
MCQ	At the end of each lecture	40%
Final exam	At the end of the module	60%

Kedge Business School et ses professeurs vous encouragent à considérer vos Pro-Acts, vos missions entreprises et vos stages comme des occasions privilégiées pour l'application des réflexions, des théories, des concepts et des outils présentés durant ce cours

MANAGEMENT DES OPERATIONS ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

INTRODUCTION AND OBJECTIVES

Aims and objectives of the course

Information management in enterprises is to a great extent computerized and automatized. In particular, large enterprises heavily rely on large systems, Enterprise Resource Planning (ERP) to conduct their daily operations. An understanding of the general architecture and functioning of such systems is a necessary competence for managers and auditors alike.

Based on the SAP ERP, the most widely used ERP in large companies, this course presents the different aspects of such systems, covering technical and functional aspects.

Contribution of the course to the programs learning goals

Understand and Integrate Core Management Disciplines

Course Description

- Basic knowledge about SAP architecture and underlying technology
- Understand the notion of ERPs data structures and processes
- Go through the most important business processes as implemented in SAP ERP
- Becoming aware of the interactions between the firm's different processes

COURSE MATERIAL

Documents

- Hands-on exercises on SAP software
- PPT presentations of the main concepts

FURTHER READINGS

References

MANAGEMENT DES OPERATIONS ET DES SYSTEMES D'INFORMATION**COURSE CONTENT**

SESSIONS	THEMES	PRELIMINARY WORK	PRELIMINARY WORK
1 & 2	Hands on SAP/ SAP and NetWeaver		
3 & 4	Hands on SAP/ SD module		
5 & 6	Hands on SAP/ MM module		
7 & 8	Hands on SAP/ WM module		
9 & 10	Hands on SAP/ PP module		

MANAGEMENT DES OPERATIONS ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

DEMARCHE PEDAGOGIQUE/ METHODES D'ENSEIGNEMENT

Organisation des sessions

This course is intended to be very practical and hands-on. Students will work on computers after the main concepts have been introduced.

Examen individuel

The course will be assessed via three small MCQ during the course. At the end of the course, a final exam on machine will take place.

STUDENT'S PERFORMANCE ASSESSMENT

NAME	%
Final Exam on SAP	60
Continuous exam (MCQ)	40

Methods used to assess the student's performance

Exam on SAP (60%)

A one-hour exam on machine, a complete process will have to be carried out

Exam on Project Management (40%)

MCQ administered at the end of each lecture.



Olivier DUPOUËT is Professor in the operations management and information systems department at Kedge Business School since September 2008. He holds a doctorate in economics from the University of Strasbourg.

FRAUDE ACADEMIQUE***Définition***

La fraude académique est un manquement à l'éthique.

« Il s'agit d'un acte qui a été réalisé en utilisant des moyens déloyaux destinés à surprendre un consentement, à obtenir un avantage matériel ou moral indu ou réalisé avec l'intention d'échapper à l'exécution des Lois » (Source : Dictionnaire Juridique des Lois in <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/fraude/php>)

Le plagiat est un emprunt à un auteur consistant à s'en attribuer indument la paternité par copie, imitation ou détournement, partiel ou total.

Il résulte d'un un acte de fraude commis par un ou plusieurs étudiants ou participants lorsque celui-ci ou ceux-ci :

- S'attribue(nt) un travail, écrit ou oral, dont il n'est (ne sont) pas l'auteur (en tout ou partie), en omettant toute référence de citations à l'auteur ou au détenteur de l'œuvre.
- Présente(nt) des données de toutes natures, falsifiées ou inventées.
- Emprunte(nt) l'identité d'un auteur en s'en attribuant le contenu et/ou le support sans en faire mention explicite.
- S'approprie(nt) le travail créatif de quelqu'un d'autre en le présentant comme le sien.
- S'accapare(nt) des extraits de textes, des images, des données, etc., provenant de sources externes en les intégrant à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- Résume(nt) l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses (leurs) propres mots, mais en omettant d'en citer la source.
- Commet(tent) un acte de tricherie dans le cadre d'une évaluation académique.

Un plagiat concerne aussi bien :

- Un article ou un ouvrage académique.
- Un exercice ou une étude de cas.
- Une étude ou rapport.
- Un mémoire ou une Thèse.
- Tout document dont l'étudiant n'est pas l'auteur et dont il s'attribue la paternité.

Sanctions.

Un étudiant ou participant ayant commis une fraude académique, ou y ayant participé, est sanctionné par le professeur responsable du cours. Celui-ci peut appliquer les deux premiers niveaux de sanctions mentionnées ci-dessous. Le professeur transmet un rapport de sanction au programme dont relève le plagiaire. Celui-ci est informé et/ou convoqué par le Directeur du Programme ou son représentant pour audition préalable à la convocation éventuelle devant le Conseil de Discipline de Kedge Business School qui peut décider de l'application des sanctions de troisième et quatrième niveau.

L'étudiant ou le participant, reconnu coupable de fraude académique, est passible des sanctions suivantes :

MANAGEMENT DES OPERATIONS ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

- Appliquées par le professeur responsable du cours, membre de la Faculté de Kedge Business School (1^{er} et 2^e niveau):
 - Une note de zéro au travail concerné assujettie d'un avertissement formel ;
 - Une note de zéro à l'ensemble du cours ou du module dont relève le travail concerné assujettie d'un avertissement formel.
- Appliquées par le Conseil de Discipline de Kedge Business School (3^e et 4^e niveau).
 - Une exclusion temporaire du programme pour une période de un à deux semestres.
 - Une exclusion définitive du programme.

Nb : Un acte de plagiat avéré au sein d'une Institution partenaire peut conduire à l'application des ces sanctions inscrites dans les règlements de Kedge Business School nonobstant la décision du partenaire.